ÉCOLE ARTISTIQUE
INTERCOMMUNALE DE L'OUEST

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

« AMONT ZOT GAYAR »

Nout Lang, Nout Kozé | Concours artistique - Octobre 2026

Dans le cadre du concours artistique « Amont zot gayar » - Nout Lang, Nout Kozé, organisé par l'EAIO, des photographies, vidéos ou captations peuvent être réalisées lors des activités du concours et de la restitution publique du 4 décembre 2026 au Centre Artistique Françoise Lallemand à Saint-Paul.

1. Identification de la personne concernée

Nom et prénom du participant

.....

Date de naissance

..... □ Participant majeur □ Participant mineur

Adresse

.....

Téléphone / email

.....

2. Autorisation du participant majeur

Je soussigné(e), autorise l'École Artistique Intercommunale de l'Ouest (EAIO) à réaliser et à utiliser mon image et, le cas échéant, ma voix, captées dans le cadre du concours, aux fins de communication et de valorisation du concours et des actions artistiques et culturelles de l'EAIO.

3. Autorisation du représentant légal pour un participant mineur

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de l'enfant désigné ci-dessus, autorise l'EAIO à réaliser et à utiliser son image et, le cas échéant, sa voix, captées dans le cadre du concours, aux fins de communication et de valorisation du concours et des actions artistiques et culturelles de l'EAIO.

École Artistique Intercommunale de l'Ouest - EAIO | SIRET 200 039 097 00023 I APE 8412Z I 02 62 57 57 41 I contact@eaio.re
Siège social : 100, rue des Cardinaux, Plateau Caillou, 97460 Saint-Paul I IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

4. Supports et conditions d'utilisation

□ Site internet et réseaux sociaux officiels de l'EAIO.
□ Supports de communication imprimés ou numériques de l'EAIO (affiches, brochures, programmes, bilans, newsletters).
□ Photographies, vidéos, projections ou publications liées au concours et aux actions artistiques et culturelles de l'EAIO.

L'autorisation est consentie à titre gratuit, pour les seuls usages cochés ci-dessus, sans utilisation commerciale ni cession à des tiers à des fins commerciales. Les images ne devront pas porter atteinte à la dignité ou à la réputation de la personne concernée. L'EAIO s'engage à respecter le cadre de cette autorisation et les règles applicables en matière de droit à l'image et de protection des données personnelles.

Cette autorisation concerne uniquement l'image et, le cas échéant, la voix de la personne. Elle n'emporte aucune cession des droits d'auteur sur les créations artistiques, conformément au règlement du concours.

5. Durée et retrait
L'autorisation est accordée pour une durée de 5 ans à compter de la signature. Pour toute question ou demande de retrait pour les utilisations futures, vous pouvez contacter l'EAIO à contact@eaio.re ou au 02 62 57 57 41. Le retrait n'affectera pas la licéité des utilisations réalisées avant sa prise en compte.

6. Signature
□ Je suis le participant majeur. □ Je suis le représentant légal du participant mineur.

Nom et prénom du représentant légal (si applicable) :
.....

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Signature du participant majeur ou du représentant légal :

École Artistique Intercommunale de l'Ouest - EAIO | SIRET 200 039 097 00023 I APE 8412Z I 02 62 57 57 41 I contact@eaio.re
Siège social : 100, rue des Cardinaux, Plateau Caillou, 97460 Saint-Paul I IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique